

Les parcours familiaux des Canadiennes Family Itineraries of Canadian Women

Heather JUBY et Céline LE BOURDAIS

Volume 27, numéro 2, automne 1995

Nouvelle morphologie sociale. Changement démographique et structure sociale

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001367ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001367ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

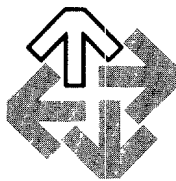
Citer cet article

JUBY, H. & LE BOURDAIS, C. (1995). Les parcours familiaux des Canadiennes. *Sociologie et sociétés*, 27(2), 143–161. <https://doi.org/10.7202/001367ar>

Résumé de l'article

Les transformations de la conjugalité observées au cours des vingt-cinq dernières années ont entraîné une diversification et une redéfinition des configurations familiales, à la faveur d'un vaste mouvement de " composition, décomposition et reconstitution " des familles. À la phase de vie en " famille biparentale d'origine " succéderont ainsi, par exemple, un ou plusieurs épisodes de durée variable vécus en famille monoparentale ou en famille recomposée. Comment ces séquences familiales s'enchaînent-elles dans les trajectoires de vie des femmes ? Peut-on déceler des séquences types, ou assiste-t-on au contraire au fil du temps à une multiplication des expériences familiales ? L'article tente de répondre à ces questions en examinant l'ensemble des parcours familiaux des Canadiennes au moyen de la méthode des tables de mortalité à extinctions multiples, appliquée aux données rétrospectives de l'Enquête sociale générale de 1990 sur la famille et les amis.

Les parcours familiaux des Canadiennes¹



HEATHER JUBY et CÉLINE LE BOURDAIS

La famille a connu de profonds bouleversements au cours des trente dernières années. La chute des indices annuels de fécondité, amorcée au milieu des années 1960, a d'abord donné le signal des transformations à venir. Par la suite, les modifications du lien conjugal sont venues affecter le cadre familial des individus. Avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le divorce* en 1968, le nombre de divorces a augmenté fortement au Canada ; parallèlement, le mariage enregistrait un recul important à partir des années 1970, au moment même où l'on assistait à une montée progressive des unions libres.

Les transformations de la conjugalité, plus que les changements notés du côté de la fécondité, ont entraîné une diversification et une redéfinition des configurations familiales. À côté des familles nucléaires traditionnelles, d'autres formes familiales occupent dorénavant une place non négligeable : couples en union libre avec enfants, familles monoparentales ou familles recomposées sont au nombre des formes familiales émergentes qui ont contribué à faire reculer la « domination quantitative » des couples mariés en première union ayant des enfants. Dans le contexte de changement actuel, la famille nucléaire traditionnelle ne semble plus fournir le seul cadre possible à l'exercice de la parentalité ; elle ne représente tout au plus « qu'une option parmi d'autres », une étape possible à l'intérieur des parcours familiaux plus diversifiés des individus (Kuijsten, 1990). C'est ce dont témoignent d'abord de façon très nette la progression marquée, à partir de la fin des années 1980, des naissances de premier rang qui surviennent hors mariage et qui sont le fait de couples cohabitants, de même que l'accroissement du nombre de parents séparés ou divorcés qui choisissent dorénavant de refaire leur vie dans le cadre d'une union libre, au cours de laquelle d'autres enfants pourront naître (Marcil-Gratton, 1993 ; Wu et Balakrishnan, 1994).

Le cycle de vie familiale de la majorité des individus ne s'organise donc plus nécessairement en fonction d'une séquence linéaire continue dont le mariage constitue la porte

1. Cette recherche a bénéficié de l'appui financier du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR-Équipes) et de la Fondation Donner. Les auteures remercient Fernando Rajulton pour sa disponibilité et pour avoir gracieusement mis à leur disposition son programme informatique LIFEHIST, Jean Renaud pour l'aide apportée lors de l'application de la méthode et Julie Archambault pour la production des figures. Enfin, cette analyse n'aurait pu être réalisée sans le travail minutieux de Nathalie Vachon et Hélène Desrosiers pour la préparation et la validation des données ; nous les en remercions vivement.

d'entrée. « Bien que le lien entre nuptialité et fécondité existe toujours, il n'a probablement jamais été aussi relâché. » (Gauvreau, 1994, p. 118.) À cet égard, certains travaux laissent supposer que l'augmentation de la cohabitation et des ruptures d'union serait restée sans grand effet sur le recul de la fécondité. Elle aurait, par contre, contribué à modifier passablement le calendrier de la fécondité et le cadre familial à l'intérieur duquel celle-ci se réalise. En fait, les évolutions récentes de la conjugalité indiquent que « la constitution de la descendance a changé de forme, la succession d'épisodes familiaux tenant une place accrue, au détriment des biographies plus simples, où tous les enfants naissent des mêmes père et mère » (Festy, 1994, p. 1263). La phase nucléaire occupe ainsi une fraction de plus en plus réduite, voire nulle, dans les parcours familiaux des individus (Kuijsten, 1990). Loin de constituer une destination finale ou unique, chaque étape familiale semble ainsi ouvrir la porte à un éventail de « trajectoires familiales et individuelles variées » qui seront, dans certains cas, « constituées de plusieurs séquences et transitions » (LeGall et Martin, 1991, p. 61).

Le portrait complexe des parcours familiaux des individus, que suggère l'évolution récente des comportements conjugaux, s'éloigne passablement du concept de « cycle de vie familiale » développé vers le début des années 1950 aux États-Unis (voir Glick, 1977). Ce concept a été extrait de la « théorie développementaliste », elle-même issue d'une synthèse d'éléments provenant de plusieurs constructions théoriques (Trost, 1990, p. 25). L'idée centrale de cette approche était que chaque famille passe, au cours de sa vie, à travers une série d'étapes de formation, d'expansion, de consolidation et de contraction, auxquelles correspondent diverses « tâches développementales » et les rôles spécifiques qui leur sont associés (Kuijsten, 1986). Différents modèles du cycle de vie familiale, comprenant un nombre variable d'étapes ou de stades (par exemple mariage, naissance des enfants, départ des enfants, « nid vide », décès du conjoint), ont été élaborés. Tous présupposent l'existence d'une « carrière familiale type », se déroulant selon un modèle linéaire fixe, à l'intérieur duquel les retours à une étape antérieure sont impossibles (Kuijsten, 1986 ; Trost, 1990).

D'abord salué pour sa capacité d'intégrer et de synthétiser plusieurs composantes du régime démographique (nuptialité, fécondité, mortalité) et pour sa prise en compte de la famille comme unité d'analyse, le concept de cycle de vie familiale a été sévèrement critiqué par la suite. En premier lieu, ce concept s'appuie sur un modèle évolutionniste et il suppose une sorte de prédétermination dans la vie des individus qui ne correspond pas à la réalité (Trost, 1990). En second lieu, le concept de cycle de vie a un caractère partiel : il ne décrit au mieux que les pourtours de certains stades de la parentalité et il exclut toutes les situations qui s'écartent de l'ordre prescrit (par exemple les parents ayant des enfants hors union, les parents séparés) (Kuijsten, 1986). En troisième lieu, le concept a été fortement critiqué pour son caractère normatif (Höhn, 1987 ; Trost, 1990) et son intérêt « historiocentrique » exclusif pour les familles nucléaires biparentales de premier mariage (Aldous, 1990). Toute situation qui s'écarte de la séquence type est considérée comme déviante et dénuée d'intérêt dans la perspective du cycle de vie. À terme, seule la « famille idéale » (papa, maman et les enfants, tous unis et survivants) retient l'attention (Le Bras, 1979, cité par Höhn, 1987, p. 73). Enfin, en révélant l'accroissement dans le temps de diverses situations jugées atypiques et, surtout, en mettant à jour la proportion élevée d'individus qui n'empruntent pas le parcours familial prescrit, les études empiriques sont venues, les unes après les autres, remettre en cause le caractère heuristique du concept de cycle de vie comme cadre d'analyse de la vie familiale (Kuijsten, 1986).

À partir des années 1980, la notion de cycle de vie a été délaissée pour être progressivement remplacée par le concept beaucoup plus large de « trajectoire biographique » (*life course*). Celui-ci renvoie à l'ensemble des parcours — familiaux, professionnels, résidentiels — que les individus suivent de la naissance à la mort (Elder, 1981, cité par Trost, 1990, p. 26). Cette approche, plus particulièrement mise à l'épreuve par les historiens de la famille, cherche à décrire les trajectoires des individus tout en les resituant dans leur cadre familial et à l'intérieur du contexte socio-historique plus large dans lequel elles s'inscrivent (Aldous, 1990). Ainsi conçus, les itinéraires familiaux des individus se présentent non plus comme une

séquence linéaire type, mais comme des suites de transitions d'un état à l'autre, dont le rythme est ponctué par les événements (unions libres, mariages, séparations, remises en union, naissances) qui en jalonnent le cours. Avec le concept de trajectoires, toutes les transitions d'un état vers un autre sont dorénavant envisageables, et la possibilité de court-circuiter certaines étapes de la vie familiale et même d'effectuer des retours en arrière existe (Trost, 1990). On notera que l'analyse par cohortes est souvent privilégiée dans l'approche des trajectoires biographiques, parce qu'elle permet de faire ressortir, d'une part, « les traits spécifiques aux expériences de vie respectives de ces groupes » et, d'autre part, « l'ampleur de la variabilité des comportements et des destins » à l'intérieur d'une même cohorte (Gauvreau et Bourque, 1990, p. 445).

L'abandon de la notion de cycle de vie au profit du concept de trajectoire a eu pour effet de complexifier passablement l'étude des réalités familiales. Dorénavant, il ne s'agit plus de décrire une séquence familiale type, mais plutôt d'examiner l'ensemble des cheminements individuels possibles. Inutile de préciser que le nombre de ces cheminements s'est accru passablement avec la montée de l'instabilité conjugale, rendant du coup l'étude des parcours familiaux plus ardue (Höhn, 1987). Pour contourner ces difficultés, les chercheurs ont centré davantage leurs efforts sur l'analyse séparée de certaines séquences dans les trajectoires familiales des individus. La rareté des données rétrospectives disponibles et la complexité du travail de reconstruction des séquences familiales ne sont sans doute pas étrangères au type d'approche privilégié jusqu'à maintenant.

Tant que les histoires conjugales et reproductives des individus sont restées étroitement imbriquées, la stratégie d'analyse retenue s'est avérée rentable : étudier les séquences de l'une ou l'autre de ces histoires fournissait plus globalement des renseignements sur la carrière familiale des individus. Tel n'est plus le cas, maintenant que ces histoires apparaissent plus que jamais disjointes. Aussi les nombreuses recherches récentes (américaines surtout) qui ont abordé l'étude des transformations familiales sous l'angle des premières unions (Thornton, 1988), des premières naissances (Chen et Morgan, 1991 ; Rindfuss, Morgan et Swicegood, 1984), des séparations ou des divorces (Martin et Bumpass, 1989 ; Morgan et Rindfuss, 1985) ou encore des remariages (Bumpass, Sweet et Martin, 1990 ; Smith, Zick et Duncan, 1991) (pour la France, voir Léridon, 1994) ne permettent-elles pas de retracer l'enchaînement des séquences familiales dans la vie des individus. Elles ne permettent pas, par exemple, de décrire la façon dont les différents épisodes de vie en famille biparentale intacte, en famille monoparentale ou en famille recomposée se succèdent dans les trajectoires des individus.

Notre étude vise justement à analyser ces aspects des histoires individuelles. À partir des données de l'Enquête sociale générale de 1990 sur la famille et les amis, nous tenterons de décrire les cheminements familiaux actuels des Canadiennes. Plus précisément, nous chercherons à cerner le déroulement des épisodes familiaux dans les trajectoires de vie des femmes, à identifier les parcours les plus fréquemment empruntés par les Canadiennes rejointes par l'enquête en 1990 et à dégager les changements de comportement observés entre générations. D'entrée de jeu, soulignons que notre étude porte exclusivement sur les femmes, davantage au cœur des réorganisations familiales, et que nous étudierons essentiellement les trajectoires « parentales », en ce que nous nous intéressons seulement aux épisodes familiaux impliquant un ou plusieurs enfants.

LES DONNÉES

Notre analyse s'appuie sur les données rétrospectives de l'Enquête sociale générale sur la famille et les amis, menée par Statistique Canada en 1990. Cette enquête a recueilli les histoires conjugales (unions libres et mariages) et parentales d'un large échantillon d'environ 13 500 répondants, hommes et femmes, âgés de 15 ans ou plus en 1990 ; de ce nombre, 6 900 sont des femmes (Statistique Canada, 1991). Les histoires conjugales recueillies comprennent l'âge des répondantes lors de la formation et de la dissolution de chacune des unions vécues, incluant l'âge au mariage lorsque celui-ci faisait suite à une union libre ; elles fournissent

également les circonstances entourant les ruptures d'union (séparation, divorce, décès du conjoint), le cas échéant. Les histoires parentales portent sur l'âge des répondantes au moment de la naissance ou de l'arrivée dans leur foyer de chacun des enfants (biologiques, adoptés, d'un autre lit) qu'elles ont élevés, ainsi que l'âge au moment de leur départ définitif, le cas échéant. L'ensemble des données recueillies sur les unions et les enfants permet de reconstituer à rebours les épisodes passés dans les différents types de famille considérés.

Afin de minimiser les risques de biais liés aux troubles de mémoire associés à l'âge, nous avons exclu de l'analyse les répondantes âgées de plus de 65 ans au moment de l'enquête. Un peu plus d'une centaine de cas ont aussi été éliminés, puisqu'il était impossible de déterminer le début de leur histoire familiale (âge à la première naissance ou à la première union manquant) ; par ailleurs, pour conserver le plus grand nombre de cas, nous avons gardé sous observation jusqu'à la première date manquante, les répondantes dont l'information faisait défaut plus tard dans la trajectoire (pour plus de détails, voir Desrosiers *et al.*, 1994). Nous disposons ainsi pour notre analyse d'un échantillon de 5 422 répondantes.

DÉFINITIONS

Quatre types de famille sont ici considérés : famille biparentale intacte, famille monoparentale, famille recomposée et famille biparentale recréée. Contrairement à Statistique Canada, qui décrit comme des familles les couples sans enfants, nous ne retenons ici que les unités résidentielles où cohabitent un ou deux parents vivant avec un ou plusieurs enfants ; c'est donc la présence et l'absence d'enfants qui déterminent le début et la fin des épisodes familiaux. Soulignons que le mode de collecte utilisé pour l'enquête est centré sur le ménage, obligeant, de ce fait, à fonder la définition même de l'unité familiale sur celle du ménage, de la résidence sous un même toit.

Une famille biparentale intacte désigne une unité résidentielle où habitent uniquement des enfants vivant avec leurs deux parents biologiques ou adoptifs, peu importe que ceux-ci soient mariés ou partenaires en union libre. La naissance du premier enfant issu du couple (plutôt que le moment de formation de l'union) marque le début de l'épisode en famille biparentale intacte ; celui-ci pourra se terminer soit par le départ du foyer du dernier enfant, soit par la rupture volontaire (séparation, divorce) ou involontaire (décès d'un des conjoints) de l'union.

Les épisodes en famille biparentale intacte surviennent ordinairement au tout début des trajectoires familiales des répondantes. Cependant, un nombre non négligeable de familles recomposées reprendront, d'un strict point de vue résidentiel, le statut de famille biparentale intacte lorsque le dernier enfant qui n'est pas issu du couple quittera le foyer, ne laissant derrière lui qu'un couple vivant avec ses propres enfants biologiques. Ce type d'organisation familiale a été classé dans la catégorie des « familles biparentales recréées » afin de les distinguer tant des familles biparentales intactes que des familles recomposées. Tout comme celles-ci, elles cesseront d'exister à la suite du départ du dernier enfant présent ou lors de la rupture (volontaire ou involontaire) de l'union.

Une « famille recomposée » désigne, par ailleurs, toute unité résidentielle comptant au moins un enfant qui vit avec un parent naturel et un beau-parent. Toute famille recomposée peut ainsi regrouper les enfants nés en dehors de l'union en cours de l'un ou l'autre des conjoints, auxquels s'ajoutent parfois, par la suite, des enfants issus du couple. Un épisode en famille recomposée se termine à partir du moment où l'union se rompt ou lorsque le dernier enfant qui n'est pas issu du couple quitte le foyer parental. Dans ce dernier cas, on dira, on l'a vu, qu'il s'agit d'une famille biparentale recréée.

Enfin, une famille monoparentale est formée d'une femme vivant sans conjoint et avec au moins un enfant à charge. Nous cessons de considérer comme famille monoparentale toute cellule parent-enfant(s) à partir du moment où le parent se met en couple ou lorsque le dernier enfant quitte le foyer parental².

2. Dans des travaux antérieurs, nous avons considéré que l'épisode monoparental se terminait lorsque le plus jeune enfant atteignait 21 ans, c'est-à-dire à partir du moment où on le supposait capable de subvenir à ses propres besoins (voir, par exemple, DESROSIERS *et al.*, 1993a). Aucune limite d'âge n'est imposée ici.

Globalement, les données de l'enquête ont permis de classer avec assez d'assurance les épisodes familiaux des répondantes en fonction des quatre types de famille retenus. Une seule situation a posé problème. Quelques répondantes ont rapporté une date de mise en couple suivant de très près la date d'une naissance hors union. Comme l'enquête ne contient aucune donnée sur l'identité de ce conjoint, il est impossible de préciser si la répondante a formé une union avec le parent biologique de son enfant, créant ainsi une famille biparentale intacte, ou si l'union marque plutôt le début d'un épisode en famille recomposée. Devant cette situation, nous avons décidé de classer parmi les familles biparentales intactes tout couple formé dans les six mois suivant la naissance de l'enfant et parmi les familles recomposées tout épisode où l'écart entre la naissance et la formation d'une union dépasse cette durée.

TRAJECTOIRES ÉTUDIÉES

La figure 1 présente les trajectoires des répondantes entre les quatre types de famille considérés ainsi que les effectifs utilisés dans l'analyse. Au-delà du statut préparental de départ (d'où partent tous les individus), six situations familiales distinctes sont identifiées : 1) famille biparentale intacte ; 2) première famille monoparentale ; 3) première famille recomposée ; 4) famille biparentale recréée ; 5) deuxième famille monoparentale ; 6) deuxième famille recomposée. Nous ne nous intéressons évidemment pas à l'ensemble des transitions possibles entre chacune des six situations retenues. D'abord, certaines transitions sont illogiques ; le passage du deuxième épisode au premier épisode en famille monoparentale, par exemple, est impossible. Ensuite, d'autres transitions sont exclues de l'analyse, tout simplement parce qu'elles surviennent trop rarement dans la réalité ; par exemple, pour qu'une répondante passe directement d'une première à une deuxième famille recomposée, il faudrait qu'elle se mette en union avec un nouveau partenaire le jour même où elle se sépare de son conjoint, situation rarissime, on s'en doute.

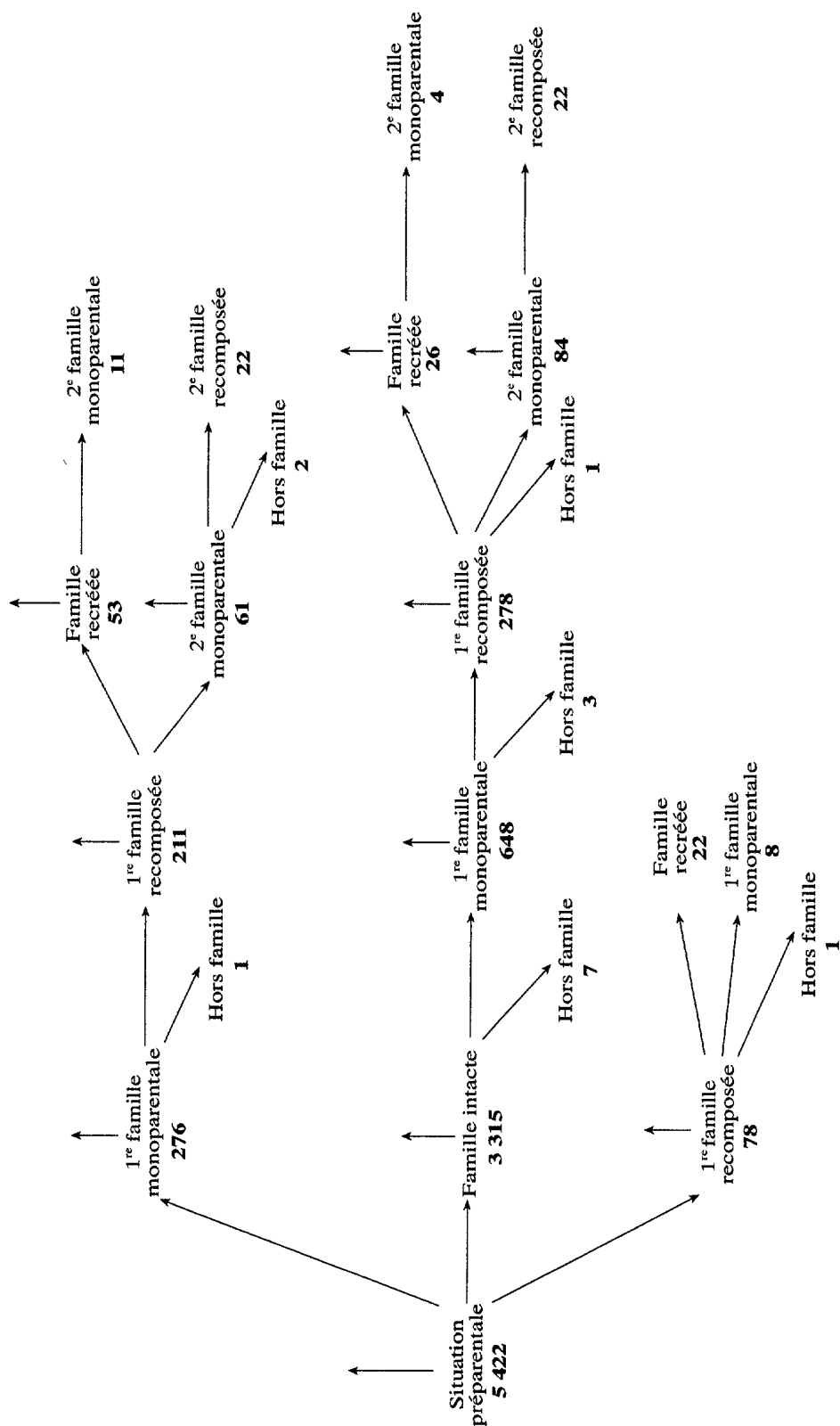
Les épisodes familiaux considérés ne débouchent pas toujours sur une nouvelle phase familiale. Ils peuvent se terminer par le départ des enfants du foyer de la répondante, entraînant ainsi une transition vers une situation non parentale. Deux cas de figure sont alors possibles. Parfois, le départ des enfants marquera la fin de la trajectoire parentale des répondantes ; c'est le cas, par exemple, des femmes vivant en famille monoparentale ou en famille biparentale qui vieilliront seules ou avec leur conjoint, après que le dernier enfant aura quitté la maison³. En combinant ce type de sortie aux épisodes toujours en cours, on obtient une indication de la stabilité des familles. Dans la figure 1, ce type de trajet est représenté par les flèches perpendiculaires qui ne mènent à aucune autre destination familiale. Dans d'autres cas, le départ des enfants marquera plutôt une parenthèse, un intermède dans les histoires familiales des répondantes ; c'est le cas, par exemple, des femmes chefs de famille monoparentale qui se retrouveront seules pour un temps, suite au départ de leurs enfants, avant de former une famille recomposée avec un nouveau conjoint et ses enfants. Ce type de trajectoire coupée est plutôt rare dans la vie des femmes, qui assument, en très grande majorité, la garde de leurs enfants après une rupture d'union. Puisqu'on arrête l'analyse lorsque moins de 25 individus se retrouvent dans une situation familiale commune⁴, ce type de parcours n'est jamais poursuivi au-delà de l'épisode non parental ; il s'arrête à la situation « hors famille ».

Deux mises en garde sont nécessaires en regard de la figure 1. En premier lieu, les effectifs ne sont indiqués que pour préciser le nombre de cas entrant dans le calcul des probabilités de transition à chaque étape. Ils ne permettent pas de déduire directement la

3. Pour un très petit nombre de femmes vivant en famille biparentale intacte, la trajectoire parentale s'arrête simultanément avec le départ des enfants et la rupture de l'union ; dans la figure 1, ces cas sont inclus dans la catégorie « hors famille », pour les distinguer de ceux dont les couples survivent au départ des enfants.

4. Nous arrêtons la trajectoire lorsque moins de 25 femmes se trouvent dans une situation familiale donnée (voir la figure 1). C'est donc dire que notre analyse n'épuise pas l'ensemble des possibilités observées ; elle s'interrompt lorsque les effectifs sont trop petits pour fournir des estimés fiables.

Figure 1
Parcours familiaux et effectifs des répondantes âgées de 18-65 ans



Source : Statistique Canada, (1990). *Enquête sociale générale (cycle 5) : La Famille et les amis.*

proportion de femmes suivant un itinéraire quelconque, puisqu'ils incluent un grand nombre de répondantes qui cessent d'être observées avant de terminer leur histoire familiale. Le fait, par exemple, que 32 % (1 753) des 5 422 répondantes de 18-65 ans n'aient connu aucun épisode familial au moment de l'enquête ne signifie pas qu'un nombre aussi important de femmes resteront sans enfants ; il découle tout simplement du fait qu'un grand nombre de ces femmes n'étaient pas encore rendues à l'âge d'entamer leur vie familiale au moment de l'enquête.

Deuxièmement, à première vue, la figure 1 semble indiquer une plus grande instabilité parmi les femmes qui ont commencé leur vie parentale en famille biparentale intacte : un certain nombre d'entre elles ont connu cinq transitions familiales contre un maximum de deux transitions pour les femmes ayant commencé leur vie familiale comme belle-mère. Cette situation est attribuable à la taille de l'échantillon ; puisque relativement peu de femmes entament leur itinéraire par une recomposition familiale, leurs trajectoires sont rapidement arrêtées par les effectifs trop petits.

Le fait d'inclure seulement les itinéraires suffisamment fréquentés réduit évidemment la portée de l'analyse en cachant la diversité des histoires vécues par un nombre restreint, mais grandissant, de femmes. Les histoires de 16 femmes ayant, par exemple, connu au moins trois épisodes de monoparentalité ont ainsi dû être arrêtées avant la fin, faute d'un effectif minimal. De plus, comme nous l'avons déjà mentionné, aucun itinéraire n'est poursuivi après une période sans enfants. Sont ainsi exclues de l'analyse les histoires, certes plus rares, des femmes qui connaissent un intermède non parental entre deux épisodes du même genre. Restent les trajectoires les plus communes, où épisodes monoparentaux et épisodes recomposés s'enchaînent directement, qu'ils aient ou non été précédés d'un épisode en famille biparentale intacte.

MÉTHODE D'ANALYSE

L'analyse s'appuie sur l'établissement de tables de mortalité à extinctions multiples. Relativement simple, cette méthode permet d'établir l'intensité et le calendrier des transitions sous analyse. Le principe de base consiste à calculer, pour chaque intervalle considéré, la probabilité des répondantes de connaître une transition familiale donnée. Cette probabilité est établie en rapportant le nombre de femmes qui effectuent la transition au cours de l'intervalle au nombre des répondantes exposées au risque de vivre l'expérience (c'est-à-dire les femmes qui n'ont pas encore effectué la transition et qui sont toujours sous observation). Les façons diverses de sortir d'un état familial donné (rupture ou départ des enfants, par exemple) sont traitées comme des risques concurrents, et la table fournit, pour chacune, la probabilité « nette » qu'elle survienne (pour une présentation détaillée de la méthode, voir Desrosiers *et al.*, 1993a). L'intérêt du principe de la table de mortalité vient de ce qu'il permet d'utiliser l'ensemble des informations recueillies et de tirer profit des histoires familiales incomplètes, c'est-à-dire celles qui sont en train de se construire et qui ne sont pas encore achevées. Le nombre de répondantes exposées au risque d'effectuer une transition exclut donc, au fur et à mesure qu'ils surviennent, les cas pour lesquels l'information est incomplète. Cette opération présuppose que les cas exclus de l'analyse auraient le même comportement que ceux restés sous observation, hypothèse qui n'est pas sans conséquence pour l'interprétation des résultats, les comportements des femmes s'étant profondément modifiés au cours des trente dernières années. Nous y reviendrons plus loin.

Nous avons déjà appliqué aux données de l'Enquête sociale générale la méthode des tables de mortalité à extinctions multiples pour examiner les entrées et les sorties des premiers épisodes de vie en famille monoparentale et en famille recomposée (Desrosiers *et al.*, 1993a, 1993b, 1994). La présente étude se distingue de ces recherches passées en ce qu'elle s'intéresse non pas à une seule transition familiale à la fois, mais bien à l'ensemble des trajectoires familiales des femmes. Elle s'écarte également de ces travaux par le fait qu'elle tient compte de l'interdépendance des épisodes familiaux, soit la façon dont la probabilité de

vivre un épisode familial quelconque est influencée par les expériences familiales antérieures. Notre approche nécessite donc qu'au-delà de l'intensité et du calendrier de chaque transition étudiée, l'on tienne compte de la séquence des expériences passées afin d'éviter l'hypothèse markovienne postulant que la probabilité de faire une transition donnée ne dépend que de la situation actuelle des individus. Cette condition se trouve satisfaite lorsque l'on construit, pour chaque transition, une table de mortalité à extinctions multiples qui prend en compte seulement les individus partageant un itinéraire familial commun.

Concrètement, cela se traduit de la façon suivante dans notre analyse. Toutes les répondantes sont, au départ, soumises à la probabilité d'effectuer une première transition familiale. Elles peuvent quitter la situation « préparentale » de départ en complétant une transition vers l'une des trois destinations familiales suivantes : famille biparentale intacte, famille monoparentale ou famille recomposée. Par la suite, chacune de ces situations devient, à son tour, le lieu de nouveaux départs vers d'autres destinations. Les tables de mortalité sont alors établies seulement à partir des femmes qui ont complété la transition vers la première situation parentale considérée. Ainsi, les probabilités de sortie de famille biparentale ne sont calculées que pour les femmes ayant vécu dans ce type de famille.

Cette façon de procéder nous permet de suivre les histoires diverses des répondantes et de différencier les probabilités qu'elles ont de connaître, par exemple, un premier épisode monoparental en fonction de l'itinéraire familial antérieur. Pour effectuer cette analyse, nous avons utilisé la version « non-markovienne » du programme informatique LIFEHIST, mis au point par Rajulton (Rajulton, 1991 ; Rajulton et Balakrishnan, 1990). Le modèle autorise la prise en compte d'un nombre maximum de cinq transitions successives par individu (voir, par exemple, la branche intermédiaire de la figure 1, qui illustre l'enchaînement de cinq transitions familiales suivi par un certain nombre de femmes ayant commencé leur vie parentale en famille biparentale intacte). Cette contrainte n'affecte guère notre étude, les effectifs de répondantes étant trop restreints (moins de 25 cas) pour permettre la poursuite de l'analyse des trajectoires au-delà de cinq transitions.

PROBABILITÉS DE TRANSITION ET PROBABILITÉS D'ITINÉRAIRE

Toutes les femmes sont exposées au risque d'entrer en situation de parentalité à partir de l'âge de 15 ans. Les probabilités d'effectuer une transition vers un premier épisode familial sont calculées et cumulées par année d'âge jusqu'au groupe ouvert de 40 ans et plus, âge au-delà duquel très peu de femmes vont débiter leur carrière parentale. Pour les transitions ultérieures, les probabilités sont calculées par durée à partir du moment d'entrée dans la situation familiale ; les probabilités sont cumulées par année jusqu'à la durée de 20 ans et plus pour les deuxième et troisième transitions, et jusqu'à la durée de 15 ans et plus pour les suivantes.

Les probabilités cumulées de transition établies à partir de chaque situation familiale sont présentées à la figure 2 (voir les chiffres en italique inscrits sur les flèches) ; ces probabilités indiquent la proportion de femmes qui vivront une transition si les comportements observés au moment de l'enquête se maintiennent et, par complément, la proportion de celles qui demeureront dans cette situation (la somme des probabilités cumulées à partir de chaque situation est égale à 1). La figure 2 montre, par exemple, que la probabilité de survie des répondantes en famille biparentale intacte (c'est-à-dire la probabilité qu'elles ont d'être encore avec leur conjoint au moment du départ de leurs enfants) est de 0,687, compte tenu des comportements des femmes rejointes par l'enquête ; à l'inverse, le risque de connaître la monoparentalité pour les femmes vivant en famille biparentale intacte est de 0,309 (près d'une chance sur trois).

Par ailleurs, pour calculer la probabilité globale de chacun des itinéraires de survenir au sein de notre échantillon, il suffit de multiplier l'ensemble des probabilités de transition menant à cette destination. Par exemple, la proportion de 24,3 % (chiffres en gras) de répondantes qui connaîtront un premier épisode monoparental après une période en famille

biparentale intacte correspond au produit des probabilités de passer d'abord de la situation non parentale de départ à une famille biparentale intacte (0,787) et, par la suite, à une famille monoparentale (0,309) (voir la figure 2).

ITINÉRAIRES FAMILIAUX DES CANADIENNES : PORTRAIT D'ENSEMBLE

L'image générale qui se dégage de l'arbre des trajectoires analysées est celle d'une vie familiale commençant de façon plutôt traditionnelle et menant parfois à des épisodes familiaux qui se définissent en fonction de la présence ou de l'absence d'un conjoint. La figure 2 montre clairement que le lieu de prédilection pour débiter la carrière maternelle est toujours le couple formé des deux parents biologiques de l'enfant, couple marié plus de neuf fois sur dix (donnée non présentée). Tandis que presque quatre femmes sur cinq empruntent cette voie, seulement 6,2 % commencent leur trajectoire parentale comme mères seules ; une proportion encore plus faible (2,3 %) adoptent le rôle de belles-mères avec les enfants de leur conjoint comme première expérience de vie familiale. Enfin, peu nombreux sont les épisodes où les femmes vivent en situation hors famille. Dans ce sens, l'instabilité du rapport des femmes avec leur conjoint contraste avec l'indissolubilité évidente de leurs liens avec leurs enfants.

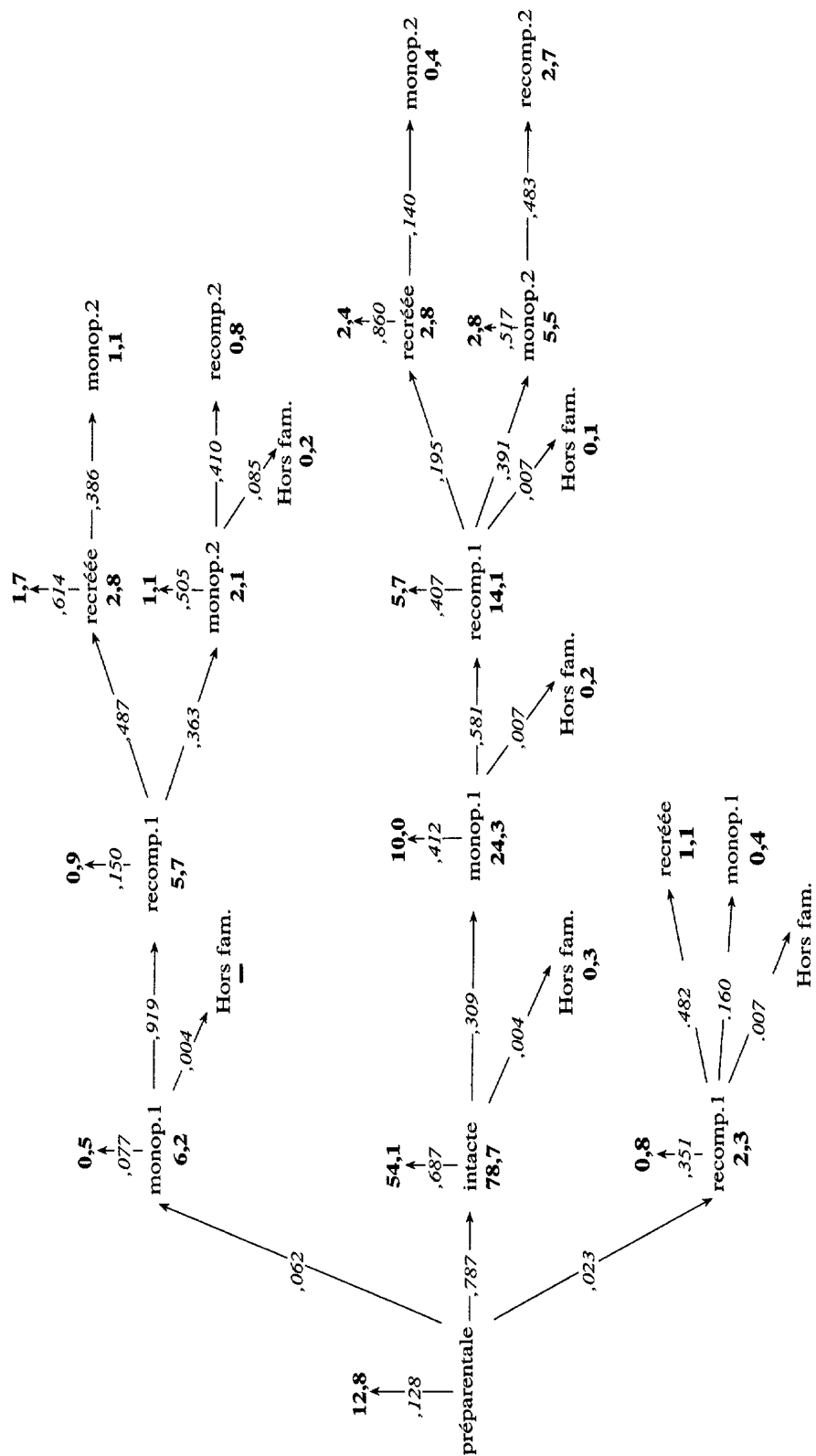
La sommation des probabilités d'itinéraire enregistrées pour chaque épisode familial d'un rang donné fournit, par ailleurs, le pourcentage des répondantes qui effectueront ce nombre de transitions au cours de leur vie⁵. Les données révèlent que la très grande majorité des femmes (87,2 %) vivront au moins un épisode parental (78,7 % en famille biparentale intacte, 6,2 % en famille monoparentale et 2,3 % en famille recomposée) au cours de leur vie. Une femme sur trois connaîtra un deuxième épisode parental, une sur cinq un troisième épisode, et une sur dix un quatrième ; seulement 3,1 % des femmes se rendront à cinq épisodes familiaux ou plus. La figure 2 révèle une distribution relativement semblable par type d'épisodes : alors que près de 80 % des femmes vivront en famille biparentale intacte, 30,9 % (6,2 % + 24,3 % + 0,4 %) connaîtront au moins une fois l'expérience de la monoparentalité, 22,1 % formeront une famille recomposée⁶ et 6,7 % appartiendront à une famille biparentale recréée. Les distributions se rapprochent étant donné que la grande majorité des femmes empruntent des chemins semblables. En fait, la majorité des premiers épisodes se passeront en famille biparentale intacte, les deuxième épisodes en famille monoparentale, et ainsi de suite.

Les familles biparentales intactes apparaissent relativement stables : plus de deux répondantes sur trois dans ce type de familles assisteront au départ de leurs enfants alors qu'elles sont toujours en union avec le père de leurs enfants. À l'opposé, la probabilité de demeurer en situation de monoparentalité jusqu'au départ des enfants est nettement plus faible et la probabilité de sortir de ce type d'épisode est sensiblement plus élevée qu'a été le risque d'y entrer, peu importe l'itinéraire parcouru au préalable. Des 24,3 % des femmes qui vivront une période de monoparentalité à la suite d'un épisode en famille biparentale intacte, par exemple, près de 60 % se mettront en union avant le départ de leurs enfants. On notera toutefois que les chances des femmes de vieillir en situation de monoparentalité semblent s'accroître avec le rang de l'épisode, mais le désir de vivre en couple reste manifeste malgré les problèmes que peut poser l'introduction d'un nouveau « père » dans une famille déjà constituée.

5. À noter que les épisodes de rang 2 et plus risquent d'être légèrement sous-estimés, étant donné que certaines trajectoires n'ont pas été poursuivies en raison d'effectifs trop petits.

6. Ces chiffres s'écartent quelque peu des pourcentages que nous avons obtenus dans des travaux antérieurs (35 % des femmes connaîtront la monoparentalité, et 17 % vivront au moins une recombinaison familiale). Au-delà des différences de définition qui peuvent expliquer une très faible fraction de la variation, l'écart provient davantage des différences dans la méthodologie utilisée, soit le fait d'aborder les trajectoires familiales dans leur ensemble et de tenir compte de l'interdépendance des épisodes familiaux.

Figure 2



Source: Statistique Canada. Enquête sociale générale (cycle 5): La famille et les amis. 1990.

Les épisodes en familles recomposées peuvent sembler, à prime abord, plus instables que les épisodes en familles biparentales intactes, étant donné les probabilités plus faibles qu'ont les répondantes de demeurer dans cette situation (0,687 pour les femmes en famille biparentale intacte contre 0,351 pour celles qui débutent en famille recomposée). Mais ce résultat est trompeur. En fait, lorsqu'on tient compte des familles recomposées qui se transforment, d'un strict point de vue résidentiel, en famille biparentale recréée, la proximité des comportements des deux groupes frappe davantage. On remarquera que la probabilité qu'un couple vivant en famille recomposée se trouve en famille biparentale recréée, suite au départ de tous les enfants non issus de l'union, varie selon l'histoire familiale antérieure. Pour les femmes dont l'épisode recomposé représente la première expérience familiale avec un conjoint (femmes entrées directement dans cette situation familiale ou à la suite d'un épisode monoparental), le risque (près d'une chance sur deux) de former une telle unité familiale est plus du double de celui des répondantes ayant déjà vécu en famille biparentale intacte (0,195). Plusieurs facteurs sont ici à l'œuvre. Tout d'abord, les femmes qui vivent un épisode en famille recomposée après avoir connu la vie en famille biparentale intacte sont en moyenne plus vieilles que les autres au début de cet épisode et elles seront, par conséquent, moins enclines à donner naissance à un enfant au cours de cette union. À l'opposé, les répondantes qui commencent leur vie de famille par une naissance hors union ou par la formation d'une union avec un homme ayant des enfants sont, en général, plus jeunes au moment de la recomposition familiale ; ayant en moyenne moins d'enfants, elles seront sans doute plus portées à avoir d'autres enfants avec leur nouveau partenaire.

Basé sur une analyse toutes générations et toutes périodes confondues, le profil brossé à la figure 2 est intéressant dans la mesure où il donne une sorte de portrait-synthèse résumant l'ensemble des trajectoires familiales vécues par les Canadiennes d'aujourd'hui. L'image qui se dégage de cette analyse est toutefois assez statique, puisqu'elle ne permet pas de mettre en lumière les traits spécifiques des expériences vécues par les différentes générations de répondantes rejointes par l'enquête en 1990. Les plus jeunes répondantes avaient à peine entamé leur vie familiale en 1990, tandis que les plus âgées avaient déjà constitué l'essentiel de leur descendance avant le début des années 1960. L'échantillon mêle donc des générations ayant traversé des époques distinctes et dont les comportements risquent, par conséquent, de varier de manière importante. La section suivante cherche plus précisément à faire ressortir l'évolution de ces comportements dans le temps.

ÉVOLUTION DES TRAJECTOIRES FAMILIALES

Pour mener à bien cette comparaison, nous avons scindé l'échantillon en quatre groupes d'âges de dix ans, de façon à regrouper les répondantes qui ont vécu leur histoire familiale sensiblement à la même époque tout en conservant un nombre suffisamment élevé de cas dans chaque groupe pour permettre la poursuite de l'analyse. Ces groupes vont des femmes âgées de 26-35 ans à l'enquête (générations nées en 1955-1964) aux femmes âgées de 56-65 ans (générations 1925-1934). Deux phénomènes ayant beaucoup influencé la vie familiale ont agi différemment sur ces groupes, soit l'entrée en vigueur de la *Loi sur le divorce* de 1968 et l'accroissement rapide des unions libres à partir du même moment. Ainsi, la vie familiale des générations récentes s'est déroulée entièrement après que ces changements ont eu lieu, alors qu'à l'inverse, les femmes des générations plus âgées n'ont été affectées que bien plus tardivement dans leur histoire. Pour rendre comparables entre elles les trajectoires des femmes de générations différentes, nous n'avons retenu que les transitions ayant lieu avant l'âge de 40 ans. L'analyse ne porte donc que sur la portion des histoires familiales qui se déroule avant 40 ans ; par conséquent, elle ne saurait fournir un portrait des trajectoires complètes que les différentes générations de femmes avaient parcourues à l'enquête ou parcourront par la

suite⁷. Comme aucun individu de la plus jeune génération n'avait atteint l'âge de 40 ans au moment de l'enquête, seul le processus d'entrée par âge dans la première situation familiale sera examiné pour cette génération.

Le tableau 1, qui présente d'abord le nombre d'épisodes vécus par les femmes de chaque groupe d'âge, révèle la complexité croissante des itinéraires familiaux au sein des générations plus récentes. Ainsi, alors que le pourcentage de femmes qui traverseront un premier épisode parental avant l'âge de 40 ans décroît, le risque de connaître plus d'un épisode s'accroît de son côté du groupe d'âge plus âgé au groupe d'âge plus jeune. Deux fois plus (26,7 % contre 13,4 %) de femmes âgées de 36-45 ans vivront ainsi avant l'âge de 40 ans deux épisodes familiaux ou plus comparativement à la génération plus ancienne. Si le risque de vivre en famille a diminué légèrement dans le temps, les chances de mobilité familiale des femmes ont donc augmenté sensiblement parmi celles qui ont vécu un premier épisode.

TABLEAU 1

Proportions de femmes vivant au moins un nombre donné d'épisodes familiaux avant l'âge de 40 ans, par groupe d'âges à l'enquête

Groupe d'âges	Nombre d'épisodes			
	1	2	3	4
36-45 ans	86,9	26,7	23,6	11,7
46-55 ans	90,9	23,6	21,1	7,9
56-65 ans	89,8	13,4	10,2	—

Source : Statistique Canada (1990). *Enquête sociale générale (cycle 5) : La Famille et les amis*.

Les données de l'enquête révèlent d'abord que le tiers des femmes âgées de 26-35 ans et ayant débuté leur trajectoire en famille biparentale intacte ont privilégié l'union libre lorsqu'elles se sont mises en couple avec ce partenaire ; ce n'était le cas que de 2 % ou moins des femmes âgées de plus de 55 ans (données non présentées). Au-delà du type d'union choisi, les femmes âgées de 26-35 ans se distinguent également des générations précédentes par une fréquentation plus forte des itinéraires au-delà du premier épisode, par un allongement des cheminements familiaux ainsi que par une hétérogénéité croissante des trajectoires.

Les probabilités d'itinéraires, présentées par génération au tableau 2, démontrent assez clairement la multiplication des épisodes et l'allongement des parcours familiaux dans les générations plus jeunes. Ce tableau n'éclaire malheureusement en rien le dernier point, soit la diversité accrue des histoires au sein des générations récentes. Comme nous l'avons déjà souligné, cela découle directement du type d'approche utilisée. En effet, pour qu'on puisse calculer des probabilités de transition, il faut qu'un nombre minimum de femmes aient emprunté une même trajectoire. Or, plus les trajectoires seront hétérogènes, moins l'on trouvera un nombre suffisant de femmes ayant suivi une même route. Force sera alors

7. La limitation de l'analyse aux épisodes intervenus avant 40 ans a pour effet évident d'exclure les transitions effectuées au-delà de cet âge. Comme le suggérait un évaluateur, on peut penser à prime abord que cette stratégie tend à surestimer, du moins pour les situations familiales de rang 3 ou plus, les probabilités que l'on observerait à partir d'histoires complètes de générations, en sélectionnant les personnes qui ont parcouru rapidement les premières étapes, soit les personnes les plus « instables ». En fait, l'examen détaillé des histoires familiales complétées à l'enquête dans les deux groupes de générations les plus âgées montre que cet effet est loin d'être uniforme et qu'il varie en fonction de l'itinéraire emprunté et de la génération considérée. À titre d'exemple, les probabilités de transition dans les trajectoires amorcées en monoparentalité se trouvent fort peu affectées par la restriction aux épisodes familiaux avant 40 ans, résultat évidemment lié à la précocité des naissances hors union. Par ailleurs, l'effet de sélection (et de surestimation qui en découle pour les épisodes de rang élevé) est nettement plus élevé dans les générations les plus vieilles où les familles intactes ont été plus souvent rompues par veuvage, c'est-à-dire à un âge plus avancé. L'approche utilisée devrait donc avoir pour effet de minimiser les écarts entre générations, du moins au-delà de la deuxième transition enregistrée.

d'oublier ces itinéraires particuliers au profit des trajets les plus communs. Mentionnons toutefois à cet égard que les données laissent déjà entrevoir, pour les femmes âgées de 26-35 ans, une incidence plus grande d'intermèdes sans enfants, d'épisodes répétés en famille monoparentale et en famille recomposée et de cheminements incluant plus de cinq transitions, alors qu'elles sont encore loin d'avoir terminé leur carrière parentale.

Malgré ces différences, la vaste majorité des femmes des générations récentes commencent encore leur histoire parentale en donnant naissance à un enfant dans le cadre d'une union avec le père biologique de cet enfant. La section supérieure du tableau 2 présente les probabilités d'itinéraires des femmes qui ont commencé leur vie familiale au sein d'une famille biparentale intacte. Elles révèlent, de façon éloquente, la fragilité croissante de ce type de familles. Ainsi, le risque qu'une femme se retrouve seule avec ses enfants à la suite d'une rupture d'union avant l'âge de 40 ans a grimpé au fil du temps, et ce en dépit du report de l'entrée dans la vie familiale. Alors que 10 % des femmes de la génération plus âgée ont vécu en situation de monoparentalité à la suite d'un épisode en famille biparentale intacte, c'est plus du double (22,2 %) des femmes âgées de 36-45 ans qui ont connu une telle expérience avant d'atteindre l'âge de 40 ans.

TABLEAU 2

Probabilités d'itinéraires avant l'âge de 40 ans, selon le groupe d'âges au moment de l'enquête

Itinéraires ^a	Groupe d'âges		
	36-45	46-55	56-65
Premier épisode : intact			
PP-INT	80,6	83,5	84,9
PP-INT-M1	22,2	18,0	10,0
PP-INT-M1-R1	19,8	15,5	7,0
PP-INT-M1-R1-M2	6,8	6,3	1,0
Premier épisode : monoparental			
PP-M1	5,1	6,2	3,6
PP-M1-R1	4,5	5,6	3,4
PP-M1-R1-M2	2,0	1,2	0,2
Premier épisode : recomposé			
PP-R1	1,2	1,2	1,3

Source : Statistique Canada, (1990). *Enquête sociale générale (cycle 5) : La Famille et les amis*.

- ^a PP : Situation préparentale
 INT : Famille biparentale intacte
 M1 : Première famille monoparentale
 M2 : Deuxième famille monoparentale
 R1 : Première famille recomposée
 R2 : Deuxième famille recomposée
 REC : Famille biparentale recréée

La grande majorité des femmes qui se retrouvent, avant 40 ans, en familles monoparentales après un épisode en famille biparentale intacte poursuivent toutefois leur cheminement familial. En fait, la probabilité de se mettre en couple après quelques années en famille monoparentale, qui était déjà très forte chez les femmes plus âgées (sept femmes sur dix), s'est accrue dans les générations suivantes : c'est dorénavant près de neuf mères seules sur dix⁸ qui formeront une union. En corollaire, l'instabilité des familles recomposées a aussi augmenté dans ces générations. À peine une femme de 56-65 ans sur sept vivant en famille recomposée s'est retrouvée en situation de monoparentalité pour une deuxième fois. Le risque est plus du double chez les femmes âgées de 36-45 ans : il touche dorénavant une

8. Soit 19,8 femmes sur 22,2 chez les 36-45 ans et 15,5 sur 18,0 chez les 46-55 ans (voir le tableau 2).

femme sur trois. Et pour une majorité d'entre elles, la trajectoire ne s'arrêtera pas à cet épisode monoparental ; une deuxième expérience en famille recomposée suivra... C'est donc dire qu'une fois formé le foyer biparental intact, l'on assisterait à une hausse de la mobilité familiale et à une accélération des cadences. C'est en fait ce que suggère le tableau 3, qui fournit les probabilités de transition par âge ou par durée vers les premières destinations familiales atteintes par les femmes.

TABLEAU 3
Probabilités cumulées, par âge ou par durée, de vivre une transition
familiale avant l'âge de 40 ans.

Transition ^a	Âge	Groupe d'âges			
		26-35	36-45	46-55	56-65
PP → INT	20 ans	8,7	11,3	14,8	13,9
	25 ans	32,6	44,5	53,3	51,7
	30 ans	55,8	68,6	74,1	76,9
	35 ans	67,0	77,2	82,3	83,1
PP → M1	20 ans	3,1	2,4	2,2	1,8
	25 ans	4,9	4,2	4,1	2,7
	30 ans	5,2	4,5	4,5	3,1
	35 ans	5,4	4,9	5,6	3,6
PP → R1	20 ans	0,5	0,1	0,5	0,2
	25 ans	1,0	0,6	0,5	0,5
	30 ans	2,2	0,8	0,8	0,9
	35 ans	3,0	1,1	1,1	1,2
Durée					
(PP →) INT → M1	5 ans	—	6,1	3,7	2,3
	10 ans	—	12,5	8,3	4,9
	15 ans	—	18,9	14,0	7,8
	20 ans	—	27,6	21,5	11,8
(PP →) M1 → R1	5 ans	—	69,9	65,5	—
	10 ans	—	82,5	89,1	—
	15 ans	—	89,0	89,1	—
	20 ans	—	89,0	91,1	—

Source : Statistique Canada (1990). *Enquête sociale générale (cycle 5) : La Famille et les amis*.

- ^a PP : Situation préparentale
INT : Famille biparentale intacte
M1 : Première famille monoparentale
R1 : Famille recomposée

La partie supérieure du tableau indique, de façon très nette, un report de calendrier dans l'entrée des femmes en famille biparentale intacte. Ainsi, alors que 13,9 % des femmes âgées de 56-65 ans ont déjà, à 20 ans, donné naissance à un enfant dans le cadre d'une union, seulement 8,7 % des répondantes de 26-35 ans ont, à pareil âge, vécu une telle expérience. À 25 ans, l'écart est encore plus grand : plus d'une femme de 56-65 ans sur deux a déjà connu la maternité, contre moins d'une répondante de 26-35 ans sur trois. À 35 ans, le rattrapage est loin d'être complété dans les générations plus jeunes : un peu moins du tiers des femmes de 26-35 ans (dont une fraction seulement avait atteint le milieu de la trentaine au moment de l'enquête) et un peu moins du quart des 36-45 ans n'ont pas encore connu la vie en famille biparentale intacte, comparativement à 17 % seulement des 56-65 ans.

Une fois entrées en famille biparentale intacte, les femmes des générations intermédiaires sont non seulement plus enclines à connaître une situation de monoparentalité, elles sont aussi sujettes à la vivre beaucoup plus rapidement. Le pourcentage de femmes qui, moins de cinq ans après la naissance de leur premier enfant, se sont retrouvées seules à la tête de leur

famille passe de 2,3 % à peine chez les 56-65 ans à 6,1 % chez les 36-45 ans (voir la quatrième section du tableau 3). Dix ans après cette naissance, l'écart entre générations se maintient : les femmes âgées de 36-45 ans ont alors une chance sur huit d'avoir vécu une rupture d'union, contre une chance sur vingt pour les femmes de 56-65 ans. Rien de surprenant alors de constater que la monoparentalité touche des enfants de plus en plus jeunes (Marcil-Gratton, 1993).

L'évolution des comportements parmi la minorité de femmes qui commencent leur vie familiale en situation de monoparentalité ou dans une famille recomposée paraît moins évidente, en raison des faibles effectifs en présence. Il importe de souligner, toutefois, l'augmentation relative du nombre de femmes qui commencent leur vie parentale sans conjoint ou en s'installant avec un conjoint et ses enfants (tableau 3). Si ces pourcentages demeurent relativement faibles, la hausse n'est tout de même pas négligeable : à 35 ans, 3,0 % des répondantes âgées de 26-35 ans sont entrées dans la parentalité par recomposition familiale et 5,4 % lors d'une naissance hors union ; chez les 56-65 ans, ces pourcentages sont de 1,2 % et 3,6 % respectivement. On décèle également un rajeunissement des femmes à l'entrée dans ces types de familles non conventionnels. Ainsi, près de deux fois plus de femmes de la plus jeune génération (4,9 % contre 2,7 %) ont déjà connu un épisode monoparental à 25 ans par rapport à la génération plus ancienne ; elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses à exercer un rôle parental comme belles-mères (1,0 % contre 0,5 %).

Soulignons pour terminer le comportement particulier des répondantes âgées de 46-55 ans à l'enquête. Tout comme leurs aînées, ces femmes sont entrées relativement tôt et en assez forte proportion dans la vie en famille biparentale intacte ; comme leurs cadettes, elles ont, par contre, été passablement nombreuses à emprunter des chemins moins traditionnels pour entrer dans la parentalité et à connaître la monoparentalité après une rupture d'union (voir le tableau 3). Tout se passe comme si le fait que ces femmes aient vécu leur histoire familiale à cheval sur deux périodes différentes (l'avant et l'après 1968) les avait amenées, dans une certaine mesure, à adopter à la fois les comportements typés associés à chacune des deux périodes.

CONCLUSION

Une lecture rapide des pages précédentes pourra donner aux lecteurs l'impression que peu de changements ont marqué les histoires familiales des femmes. N'a-t-on pas écrit, en effet, que la grande majorité des femmes canadiennes (près de neuf femmes sur dix) vivront au moins un épisode parental si les comportements se maintiennent dans l'avenir et que, neuf fois sur dix, elles débiteront cet épisode dans le cadre d'une union avec le père de leur enfant ? Dans un tel cas, y aurait-il alors lieu de s'interroger sur la pertinence du concept du cycle de vie comme outil d'analyse des trajectoires familiales des femmes ?

Un examen plus attentif des données révèle, en fait, une image fort différente de la réalité familiale des Canadiennes d'aujourd'hui. Un retour sur les données de la figure 2 montre plutôt qu'à peine un peu plus de la moitié (54 %) des répondantes rejointes par l'enquête suivraient l'itinéraire prescrit dans l'approche du cycle de vie. Une femme sur huit ne connaîtrait pas la vie parentale et échapperait ainsi à l'analyse ; près d'une femme sur trois sortirait, par ailleurs, du modèle de la famille traditionnelle après avoir connu une séparation ou un divorce, l'entraînant dans une situation de monoparentalité ou, beaucoup plus rarement, dans un contexte hors famille.

En fait, le pourcentage de femmes qui traversent la séquence type de l'approche du cycle de vie est sans doute encore plus faible. À cette moitié de l'échantillon, il faut retrancher un autre 15 % de femmes ayant débuté leur trajectoire en famille biparentale intacte mais qui ont choisi la cohabitation comme mode d'entrée en union, et une autre fraction des femmes qui ont épousé directement leur partenaire mais après avoir vécu, au préalable, en union libre avec un autre conjoint. En soustrayant tous ces pourcentages du chiffre de départ, ce n'est

plus la moitié mais le tiers des femmes qui suivraient la séquence type de l'approche du cycle de vie. Dans les générations plus récentes, dont les histoires relativement peu avancées sont, on l'a vu, déjà plus complexes, cette proportion peu élevée pourrait même s'avérer carrément plus faible. (À ce chapitre, voir l'étude récente de Ravanera *et al.*, 1994, qui montre clairement que près de la moitié des Canadiens nés entre 1961 et 1970 auraient choisi l'union libre plutôt que le mariage comme première expérience de vie de couple et ne suivraient pas, par conséquent, la trajectoire « typique » — départ du foyer parental-mariage-première naissance — empruntée par leurs aînés au cours des années 1940.)

L'approche des trajectoires que nous avons privilégiée a permis, jusqu'à un certain point, de faire ressortir l'hétérogénéité des histoires familiales des Canadiennes d'aujourd'hui et de mettre en lumière l'évolution de la constitution de ces histoires au fil du temps. Jusqu'à un certain point seulement, puisque pour conserver un nombre de cas suffisants pour l'analyse dans chacune des branches tracées, il nous a fallu opérer des regroupements. Ainsi, par exemple, avons-nous décidé d'inclure dans une même catégorie les couples mariés officiellement et les partenaires en union libre ; de même avons-nous choisi d'ignorer les variations entre provinces qui recoupent en partie ce clivage, le Québec faisant bande à part, avec un pourcentage d'unions libres nettement plus élevé que dans le reste du Canada (Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1996). Or, ce choix a pour effet de masquer une partie de la diversité des histoires familiales, en traitant sur un même pied des formes distinctes de conjugalité auxquelles correspondent des modes de fonctionnement différents. Par exemple, diverses études ont montré, à ce chapitre, que les unions sans papier sont, dans l'ensemble, moins durables que les unions officielles (Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1996), mais que le partage des tâches entre hommes et femmes y est plus égalitaire (Shelton et John, 1993). La distinction entre types d'union apparaît donc hautement pertinente pour une étude des réalités familiales actuelles. Un rapide coup d'œil à la figure 1 donne toutefois une idée de la multiplication des parcours que le fait de distinguer les familles à « deux parents » en fonction des liens conjugaux aurait entraînée.

En raison de la source de données utilisée, notre étude sous-estime sans doute aussi, jusqu'à un certain point, la multiplicité des trajectoires familiales des femmes. En effet, il y a tout lieu de croire que le peu d'informations rétrospectives sur les enfants recueillies dans l'enquête empêche, dans les faits, d'appréhender les périodes sans enfants que les répondantes ont vécues entre deux épisodes familiaux. Rappelons que, pour chacun des enfants, l'on dispose seulement de leur date de naissance ou d'arrivée dans le foyer des répondantes ainsi que de leur date de départ définitif, le cas échéant. Étant sans information sur les périodes plus ou moins longues que les enfants auront pu passer, par exemple, avec leur père séparé avant de retourner vivre avec leur mère, il nous est donc très difficile de repérer ces intermèdes sans enfants dans les trajectoires des femmes. Certes, on peut supposer que ces épisodes hors familles sont relativement rares chez les mères qui se voient, beaucoup plus souvent que les pères, confier la garde de leurs enfants après une séparation et qui sont, par contre, nettement plus enclines à préserver un lien avec ces derniers si elles n'en ont pas la charge (Bernier *et al.*, 1994). Dans ce sens, l'on peut penser que notre analyse rend compte assez fidèlement de la réalité familiale des femmes. Force nous est de conclure, cependant, que tel ne serait probablement pas le cas dans une étude portant sur les trajectoires familiales des hommes.

Le portrait que nous avons brossé cache également en grande partie la diversité des modes de fonctionnement des familles au chapitre de la prise en charge des enfants. Non seulement les données de l'Enquête sociale générale de 1990 ne fournissent-elles aucune information sur les mouvements d'allers-retours que les enfants ont pu effectuer vers le foyer des répondantes, mais elles ne nous renseignent pas plus sur les modalités de prise en charge des enfants. Garde exclusive, garde partagée ou encore garde occasionnelle des enfants pourront tout aussi bien l'une que l'autre caractériser un épisode donné en situation hors famille, en famille monoparentale, en famille recomposée, voire en famille biparentale recréée. Un épisode pourra même combiner au fil du temps plusieurs modalités de prise en

charge des enfants qui échappent totalement à notre observation. Pour être en mesure d'identifier en tout temps ces modalités, il nous faudrait disposer de données pour chacun des types de garde adoptés au cours de la vie des répondantes (incluant les dates de début et de fin). Dans le cadre d'une étude rétrospective, l'exercice n'est évidemment pas sans écueils. On imaginera aussi, sans doute assez facilement, la multiplication des branches de l'arbre des trajectoires qui découlerait de la prise en compte de cette dimension.

Enfin, notre analyse ne dit rien sur les conditions de vie et la situation socio-économique des individus parcourant les diverses trajectoires étudiées. Les données rétrospectives font terriblement défaut à ce chapitre. Mais l'on sait, par ailleurs, que la monoparentalité entraîne très souvent la précarité économique pour les femmes (Bernier *et al.*, 1994). L'on sait également que monoparentalité et isolement social vont souvent de pair pour les femmes et que la séparation des parents n'est pas sans retentir sur le bien-être des enfants (Dandurand, 1994). Diverses recherches ont aussi montré que si la recomposition familiale peut déboucher sur une phase de stabilité, l'apprentissage à la vie dans ce type de familles reste délicat et les rôles et les responsabilités des divers membres appartenant à ces familles restent flous (pour une revue, voir Bernier *et al.*, 1994). La multiplication des situations familiales que révèle l'arbre des trajectoires n'est donc pas neutre du point de vue des conditions de vie des individus.

Ces critiques, certes justifiées, de notre approche visent davantage la source de données utilisées (tant la taille de l'échantillon que le caractère rétrospectif de l'enquête) que la méthode elle-même, et elles ne devraient pas en faire oublier les mérites. En effet, si un modèle d'analyse comme le nôtre ne peut prétendre rendre compte dans toute leur finesse de l'ensemble des trajectoires familiales possibles, il s'est avéré néanmoins très utile pour mettre en lumière la diversité des expériences familiales actuelles et les quantifier, ne serait-ce que de manière imparfaite. Ce genre d'analyses permet également de cerner l'influence que les histoires antérieures des individus exercent sur les risques ultérieurs qu'ils courent d'entrer et de sortir d'un type donné d'épisodes et sur la durée qu'ils peuvent passer dans chacun d'entre eux. À cet égard, la méthode proposée constitue un pas en avant dans la caractérisation des parcours familiaux traversés par les Canadiennes.

Heather JUBY et Céline LE BOURDAIS
INRS – Urbanisation
3465, rue Durocher
Montréal (Québec)
Canada H2X 2C6

RÉSUMÉ

Les transformations de la conjugalité observées au cours des vingt-cinq dernières années ont entraîné une diversification et une redéfinition des configurations familiales, à la faveur d'un vaste mouvement de « composition, décomposition et recomposition » des familles. À la phase de vie en « famille biparentale d'origine » succéderont ainsi, par exemple, un ou plusieurs épisodes de durée variable vécus en famille monoparentale ou en famille recomposée. Comment ces séquences familiales s'enchaînent-elles dans les trajectoires de vie des femmes ? Peut-on déceler des séquences types, ou assiste-t-on au contraire au fil du temps à une multiplication des expériences familiales ? L'article tente de répondre à ces questions en examinant l'ensemble des parcours familiaux des Canadiennes au moyen de la méthode des tables de mortalité à extinctions multiples, appliquée aux données rétrospectives de l'Enquête sociale générale de 1990 sur la famille et les amis.

SUMMARY

The transformations in married life observed over the last twenty-five years have entailed a diversification and a redefinition of family configurations, owing to a vast movement of "composition, decomposition and recomposition" of families. Life in "the original two-parent family" is often succeeded by, one or several episodes of variable length lived in a single-parent family or in a step family. How do these family sequences link up in the life trajectories of women ? Can one identify typical sequences, or, on the contrary, are we seeing a multiplication of family experiences over time ? This paper attempts to answer these questions by examining the family itineraries of Canadian women using the multiple decrement life tables method applied to the retrospective data of the 1990 General Social Survey on family and friends.

RESUMEN

Las transformaciones de la « conyugalidad » observadas en el transcurso de los últimos veinticinco años han acarreado una diversificación y una redefinición de las configuraciones familiares, en favor de un vasto movimiento de « composición, descomposición y recomposición » de las familias. A la fase de la vida en una « familia biparental de origen » se sucederán, por ejemplo, uno o varios episodios de duración variable vividos en una familia monoparental o en una familia reconstituida. Cómo se encadenan estas secuencias familiares en las trayectorias de vida de las mujeres? Se pueden descubrir secuencias tipos o se asiste contrariamente a una multiplicación de las experiencias familiares en el transcurso del tiempo? EL artículo intenta responder a estas interrogaciones al examinar el conjunto de los recorridos familiares de los canadienses, a través del método de las tablas de mortalidad de extinciones múltiples, aplicado a los datos retrospectivos de la Encuesta social genenal de 1990 sobre la familia y los amigos.

BIBLIOGRAPHIE

- ALDOUS, Joan (1990), « Family Development and the Life Course », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 52, n°3, pp. 571-583.
- BERNIER, Michel, Hélène DESROSIER, Céline LE BOURDAIS et Esther LÉTOURNEAU (1994), *Un profil des familles québécoises. Enquête sociale et de santé 1992-1993*, Montréal, Santé Québec, Monographie 1.
- BUMPASS, Larry L., James SWEET et Teresa C. MARTIN (1990), « Changing Patterns of Remarriage », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 52, n°3, pp. 747-756.
- CHEN, Renbao et S. Philip MORGAN (1991), « Recent Trends in the Timing of First Births in the United States », *Demography*, vol. 28, n°4, pp. 512-533.
- DANDURAND, Renée B. (1994), « Divorce et nouvelle monoparentalité », in F. Dumont, S.-Langlois et Y. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, pp. 517-544.
- DESROSIER, Hélène, Céline LE BOURDAIS et Karen LEHRHAUPT (1994), *Vivre en famille monoparentale et en famille recomposée : Portrait des Canadiennes d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, INRS-Urbanisation, *Études et documents*, n°67.
- DESROSIER, Hélène, Céline LE BOURDAIS et Yves PÉRON (1993a), « La dynamique de la monoparentalité au Canada », *Revue européenne de population*, vol. 9, n°2, pp. 197-224.
- DESROSIER, Hélène, Céline LE BOURDAIS et Karen LEHRHAUPT (1993b), *Monoparentalité et recomposition familiale chez les Québécoises*, Québec, Secrétariat à la famille, collection « Études et analyses ».
- FESTY, Patrick (1994), « L'enfant dans la famille. Vingt ans de changement dans l'environnement familial des enfants », *Population*, vol. 49, n°6, pp. 1245-1296.
- GAUVREAU, Danielle (1994), « La fécondité incertaine », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, n°2, pp. 11-126.
- GAUVREAU, Danielle et Mario BOURQUE (1990), « "Jusqu'à ce que la mort nous sépare" : le destin des femmes au Saguenay avant 1950 », *Canadian Historical Review*, vol. LXXI, n°4, pp. 441-461.
- GLICK, Paul C. (1977), « Updating the Life Cycle of the Family », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 39, n°1, pp. 5-13.
- HÖHN, Charlotte (1987), « The Family Life Cycle : Needed Extensions of the Concept », in J.-Boongarts, K. W. Wachter et T. K. Burch (dir.), *Family Demography : Methods and their Applications*, Oxford, Clarendon Press, pp. 65-80.
- KUIJSTEN, Anton (1990), « Facteurs d'évolution de la structure des familles nucléaires », in F. Prioux, *La Famille dans les pays développés : Permanences et changements*, Paris, INED-UIESP-CNAF-CNRS, pp. 41-59.
- KUIJSTEN, Anton (1986), *Advances in Family Demography*, La Haye et Bruxelles, N.I.D.I. et C.B.G.S.
- LE BOURDAIS, Céline et Nicole MARCIL-GRATTON (1996), « Family Transformations Across the Canadian/American Border : When the Laggard Becomes the Leader », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. XXVII, n°2 (à paraître).
- LE GALL, Didier et Claude MARTIN (1991), « L'instabilité conjugale et la recomposition familiale », in F. de Singly (dir.), *La Famille : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 58-66.
- LÉRIDON, Henri et Catherine VILLENEUVE-GOKALP (dir.) (1994), *Constance et inconstances de la famille*, Paris, Presses universitaires de France et Institut national d'études démographiques, cahier n°134.
- MARCIL-GRATTON, Nicole (1993), « Growing Up with a Single Parent, a Transitional Experience ? Some Demographic Measures from the Children's Point of View », in B. Galaway et J. Hudson (dir.), *Single Parent Families in Canada : Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational Publishing, pp. 73-90.
- MARTIN, Teresa C. et Larry L. BUMPASS (1989), « Recent Trends in Marital Disruption », *Demography*, vol. 26, n°1, pp. 37-51.
- MORGAN, S. Philip et Ronald R. RINDFUSS (1985), « Marital Disruption Among Young American Women : An Interdisciplinary Perspective », *American Journal of Sociology*, vol. 90, n°5, pp. 1055-1077.
- RAJULTON, Fernando (1991), *Life History Analysis : Guidelines for Using the Computer Package LIFEHIST*, London (Ont.), Population Studies Centre, The University of Western Ontario.
- RAJULTON, Fernando et T. R. BALAKRISHNAN (1990), « Interdependence of Transitions Among Marital and Parity States in Canada », *Canadian Studies in Population*, vol. 17, n°1, pp. 107-132.
- RAVANERA, Zenaída R., Fernando RAJULTON et Thomas K. BURCH (1994), « Tracing the Life Course of Canadians », *Canadian Studies in Population*, vol. 21, n°1, pp. 21-34.

- RINDFUSS, Ronald R., S. Philip MORGAN et Gray SWICEGOOD (1984), « The Transition to Motherhood : The Intersection of Structural and Temporal Dimensions », *American Sociological Review*, vol. 49, n° 3, pp. 359-372.
- SHELTON, Beth Ann et Daphne JOHN (1993), « Does Marital Status Make a Difference ? Housework Among Married and Cohabiting Men and Women », *Journal of Family Issues*, vol. 14, n° 3, pp. 401-420.
- SMITH, Ken R., Cathleen D. ZICK et Gregory J. DUNCAN (1991), « Remarriage Patterns Among Recent Widows and Widowers », *Demography*, vol. 28, n° 3, pp. 361-374.
- STATISTIQUE CANADA (1991), *Enquête sociale générale, cycle 5, La famille et les amis. Documentation sur le fichier de micro-données à grande diffusion et Guide de l'utilisateur*, Ottawa.
- THORNTON, Arland (1988), « Cohabitation and Marriage in the 1980s », *Demography*, vol. 25, n° 4, pp. 497-508.
- TROST, Jan (1990), « Stabilité et transformation de la famille », in F. Prioux (dir.), *La Famille dans les pays développés : permanences et changements*, Paris, INED-UIESP-CNAF-CNRS, pp. 25-39.
- WU, Zheng et T. R. BALAKRISHNAN (1994), « Cohabitation after Marital Disruption in Canada », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 56, n° 3, pp. 723-734.